

Une augmentation record des primes de caisse maladie dans le Jura !?

Rémy Meury (CS-POP)

Au moment où nous écrivons ces lignes, les augmentations des primes de caisse maladie ne sont pas encore connues. Elles le seront au moment de la réponse du Gouvernement à nos questions.

Malheureusement, on doit s'attendre à une augmentation forte, pour ne pas dire record, de celles qui sont pratiquées dans le Jura. En effet, selon un article du 10 septembre du Tages-Anzeiger, une augmentation moyenne de 5% est envisagée, mais avec des différences sans doute importantes d'un canton à l'autre.

Un tableau présente les augmentations des coûts des soins par personne assurée dans les différents cantons de janvier à juillet 2024. Notre inquiétude est nourrie par le fait que la plus forte augmentation est constatée dans le Jura, à hauteur de 10,1%, plus du double de la moyenne suisse.

Parmi les causes des augmentations constatées, l'augmentation des salaires est évoquée. Mais le coût global des soins ambulatoires est également mentionné. Les tarifs des traitements en cabinets médicaux ont également pris l'ascenseur, tout comme ceux des laboratoires. Pour ces derniers, Alain Berset était intervenu pour qu'ils baissent, ce qui fut le cas en 2023. Manifestement la mesure s'est déjà évaporée.

Au-delà des énervements habituels, garantis et attendus dans tous les milieux à l'annonce des augmentations de primes, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. A priori, les augmentations constatées et citées ci-dessus ne sont pas plus fortes dans le Jura qu'ailleurs en Suisse. Le Gouvernement peut-il le confirmer ?**
- 2. Dès lors, comment peut-on expliquer que le Jura ait connu une augmentation des coûts de soins par personne assurée deux fois supérieure à la moyenne suisse durant les sept premiers mois de l'année, quelles en sont en fait les origines ?**
- 3. Des mesures pour contrer cette spirale dangereuse pour le pouvoir d'achat des Jurassiennes et des Jurassiens sont-elles identifiables et applicables rapidement, sachant que le peuple suisse a décidé de ne rien prévoir globalement dans ce sens le 9 juin dernier ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)

- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)

Intervention déposée officiellement le 16 septembre 2024